

Seule la version orale fait foi

Conférence de presse du 9 octobre 2009, 13 h 30 à 14 h 15, Centre de presse du Palais fédéral, Bundesgasse 8-12, 3003 Berne

## **Conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale : accueil extra-familial des enfants – sens et but de la nouvelle plate-forme internet**

***Madame Kathrin Hilber, conseillère d'Etat, présidente de la CDAS***

La nouvelle plate-forme internet du SECO et de l'OFAS comble une importante lacune. Nous disposons enfin d'une banque de données centralisée, régulièrement mise à jour, offrant une vision synoptique des principales bases légales et des projets en cours dans les différents cantons et communes concernant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Il est désormais possible de consulter et de comparer des exemples pratiques de manière aisée, rapide et fiable.

Concilier travail et famille reste un défi difficile à relever. Les tarifs élevés des crèches, les différences de perception des rôles à assumer et les inégalités salariales empêchent les parents de confier leurs enfants à une structure extra-familiale. A cela s'ajoute le fait qu'il manque encore en Suisse près de 50 000 places d'accueil officielles. La demande n'est donc pas près d'être satisfaite. Selon une enquête effectuée dans le cadre du PNR 52<sup>1</sup>, 56 % des parents confieraient leur enfant à une structure professionnelle s'ils avaient le choix.

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) œuvre depuis de nombreuses années à l'amélioration de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. Car beaucoup de familles – et en particulier les familles monoparentales – disposent souvent d'un petit budget et dépendent de revenus complémentaires. En conciliant mieux la vie professionnelle et la vie familiale, l'un des nombreux effets positifs engendrés par l'accueil extra-familial, les familles gagnent en flexibilité et en autonomie, des avantages cruciaux pour elles.

Les cantons et les communes sont appelés à agir en développant les structures d'accueil extra-familial. Les difficultés d'accès aux informations et l'absence de vue d'ensemble rendent le travail ardu dans ce domaine. Une enquête de la CDAS auprès des cantons a clairement montré que la majorité d'entre eux souhaitent davantage de coordination et d'échanges.

---

<sup>1</sup> Etude du PNR 52 : *Offre d'accueil extrafamilial en Suisse : potentiels de demande actuels et futurs*, Mecop Università della Svizzera italiana, Tassinari Beratungen, 2005.

La plate-forme d'information est exactement l'instrument attendu. En seulement quelques clics de souris, les acteurs du secteur peuvent se renseigner rapidement sur les systèmes en vigueur dans les cantons et chefs-lieux. Ils peuvent en outre consulter les projets intéressants de plus petites communes. Pour ce qui relève des grandes questions relatives au développement de l'accueil extra-familial, telles celles afférentes à la réglementation et au financement, on trouve désormais, outre des vues d'ensemble, des informations détaillées et des adresses de contact relatives aux structures tant préscolaires que scolaires. On gagne un temps précieux en recherches et on peut facilement échanger des informations et expériences et procéder à des comparaisons.

Cet outil de travail pratique contribue à faire avancer les choses aux niveaux national, cantonal et communal. Certes, d'une manière générale, l'accueil extra-familial a beaucoup progressé en Suisse ces dernières années. Des efforts ont été déployés dans tous les domaines pour développer l'offre existante et pour promouvoir, par des mesures ciblées, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Des projets et partenariats intéressants ont ainsi vu le jour, qu'il est désormais possible de consulter de manière rapide et simple sur la plate-forme internet nouvellement créée. Mais il s'agira aussi de poursuivre à l'avenir la discussion relative à l'amélioration des structures d'accueil extra-familial.

La CDAS considère donc cette nouvelle plate-forme d'information comme très utile. Je souhaite, à cet égard, remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à mettre au point ce précieux outil de travail. J'espère – ou, plus exactement, je suis convaincue – que le public auquel il est destiné en fera grand usage et que cet instrument fournira des pistes précieuses afin d'apporter des correctifs aux projets en cours ou des idées permettant de concevoir de nouvelles mesures.

### **Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales**

La présidente  
Kathrin Hilber  
Conseillère d'Etat